



FACTURE N° FA250103 du 24/03/25

CONDITION DE REGLEMENT : PAYPAL
ECHEANCE : 24/03/25

GAEC HARAS DU DOMAINE DE
MICHEL MARTIN
LE HARAS DU DOMAINE DE MICHEL
450 ROUTE DE BENNAC
46330 ST MARTIN LABOUVAL

N° d'enregistrement : FR37077105

Code article	Désignation	Présent.	Qté cdée	Prix brut U.	U.G.	Qté livrée & fact.	Montant HT	TVA
1005	CDE MLJOYCMDB DU 21/03/25 - EQUINS** EPA TOP n°L030325-02 COLISSIMO LE 24/03/25-FRANCO	5L	1	167.86		1	167,86	10.00

HERBO VITAL
ZA ACTILOIRE LE BOIS SIMBERT
RUE JOSEPH CUGNOT
37130 CINQ MARS LA PILE
Tel. 02 47 96 86 38 Fax. 02 47 96 19 50
info@herbo-vital.com - www.herbo-vital.com

Banque : SOCIETE GENERALE
IBAN : FR7630003021300002091239305
BIC : SOGEFRPP

MONTANT H.T.	167.86
MONTANT H.T. 10.00 %	167.86
T.V.A. 10.00 %	16.79
MONTANT T.T.C.	184.65 €
Net à payer	184.65 €



** Les marchandises fournies ne sont pas certifiées Feed Chain Alliance

HACCP - PCA - BUREAU VERITAS FR-BIO-10
HERBO VITAL, ZA Actiloire le Bois Simbert Rue Joseph Cugnot F-37130 Cinq-Mars-la-Pile Tel 33(0)2 47 96 86 38 Fax 33(0)2 47 96 19 50 Mail info@herbo-vital.com Site www.herbo-vital.com
S.A.R.L. au capital de 40 551€ RC TOURS B 390 887 685 SIRET 390 887 685 000 27 APE 1091 Z N°TVA FR 94 390 887 685

CONDITIONS DE VENTE : Tout différend est de la compétence du Tribunal de Commerce de Tours. Les marchandises sont agréées au départ ou considérées comme telles. Nulle réclamation n'est prise en considération après le départ de la marchandise : toutes les offres sont faites sans engagement et ne sont considérées comme fermes qu'après confirmation de part et d'autre. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire même franco. Conformément au règlement (UE) 767/2009 les étiquettes doivent être conformes aux données de la Fiche technique
PENALITES : Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, nous vous précisons que tout retard de paiement donnera lieu à application d'une pénalité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.
Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. TVA sur encaissement pour les prestations de service.
RESERVES DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'à paiement intégral, conformément aux termes de la loi N°80-335 du 12/05/80.